

Sujet :
[INTERNET] Commune de grivesnes- carrière de craie
De :
@orange.fr>
Date :
16/10/2019 20:00
Pour :
pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr

Bonsoir

>>

>> J'ai pris connaissance de l'exploitation de cette carrière de craie, et je m'y oppose.

>>

>> En l'espèce la commune de Sourdon est impactée directement par le tracé de circulation des véhicules.

>>

>> Comment peut-on envisager sereinement de faire des rotations de camions chargés de craie de 8h à 17h dans une commune pendant la période estivale ?

>>

>> Je suis une maman de trois jeunes enfants en bas âge qui jouent à l'extérieur, qui font du vélo dans la rue, qui fréquentent les installations mises en place (terrain de football, parc d'activité).....

>> Lors des passages de camion vous me proposez de les enfermer à la maison pour leur sécurité ? Ou on prend le « risque » qu'ils se retrouvent face à un camion chargé et lancé pour l'enrichissement de certains ?

>>

>> D'autant que la rue menant au stade ne permet ni le croisement de deux véhicules, et ne dispose pas de trottoirs (comme la plupart des rues reprises dans le tracé d'ailleurs).

>>

>> On peut également soulever la nuisance sonore, environnementale et écologique (pollution des véhicules, poussières, détérioration des routes...).

>>

>> Comment allez vous gérer ? En nous enfermant dans nos maisons? N'est on pas dans cette reconnaissance écologique ?

>>

>> En parlant de maison comment allons nous être indemnisés de la décote de celle-ci ?

>> Parce qu'envisager des rotations de camions chargés de craie n'est pas un bon argument vendeur lors de la revente éventuelle de notre bien immobilier.

>>

>> Pour toutes ces raisons et principalement pour la sécurité en générale des habitants de la commune de SOURDON je m'Oppose à cette exploitation.

>>

>> En espérant avoir retenu votre attention.

>> Cordialement

>> Une famille de Sourdon.

>>

>>